



CHASSEURS DE PARIS

n° 7 – été 2006

Lettre d'information aux chasseurs parisiens, adhérents de la FIC Paris – HSV

Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris – Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne

En attendant la prochaine saison, il faut valider son permis de chasser

Malgré bien des craintes exprimées ici ou là, la prochaine saison de chasse se présente plutôt bien. L'état actuel des connaissances sur l'influenza aviaire, les appréciations des scientifiques spécialisés, la surveillance assurée par les chasseurs et nos informations nous permettent d'être optimistes même si nous devons supporter de nouvelles contraintes.

La chasse des oiseaux sera possible en dehors des zones de protection et de surveillance mais imposera d'avoir marqué certains gibiers introduits (perdrix, faisans, canards).

Des incertitudes pèsent encore sur le recours aux appelants.

L'interdiction d'utiliser la grenaille de plomb dans les zones humides a été précisée par une circulaire du ministère de l'Écologie et du développement durable.

Mais, notre Fédération est forte de 10 000 adhérents animés par une même passion.

Nos activités de formation au service des nouveaux chasseurs connaissent un vif succès, nos efforts d'information et de communication sont appréciés par nos adhérents, et les moyens mis en œuvre pour la validation du permis de chasser donnent satisfaction à un grand nombre de chasseurs.

En attendant la prochaine ouverture, validez votre permis de chasser : par courrier postal, par Internet, au Country Show ou au siège de notre Fédération où nous aurons toujours plaisir à vous accueillir.

Cordialement en Saint-Hubert.

Georges Dutruc-Rosset
Président de la FIC Paris-HSV

Assemblée générale : bilan et perspectives

L'assemblée générale de notre Fédération s'est tenue le 4 avril, réunissant plus de 250 adhérents présents ou représentés.

Après avoir exposé la situation de notre Fédération et dressé un bilan de l'année écoulée, le président Georges Dutruc-Rosset a évoqué les perspectives confirmées par le conseil d'administration.

Les objectifs réaffirmés de notre Fédération sont :

- de renforcer les moyens de validation du permis de chasser (accueil, courrier, internet),
- de développer la formation pour les jeunes, les femmes et les chasseurs à l'arc,
- d'élargir sa communication vers ses adhérents et vers les chasseurs résidant dans sa circonscription : Paris et petite couronne,
- de poursuivre une étroite coopération avec la FICEVY.

Les différents points évoqués durant de cette assemblée générale seront développés en cours d'année dans les prochains numéros de notre Lettre « Chasseurs de Paris ».

Ouverture et fermeture de la chasse

Notre Fédération a proposé des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse pour Paris et la petite couronne. La chasse sera ouverte du 24 septembre 2006 au 28 février 2007.

Pour connaître avec précision les dates d'ouverture et de fermeture par département et par gibier, consulter le site : www.chasseursdeparis.com .

A très bientôt au Country Show... pour valider son permis de chasser

La FIC Paris-HSV sera présente au Country Show qui se tient cette année au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Paris, les samedi 20, dimanche 21 et lundi 22 mai (ouverture de 10h à 19h).

Comme l'an dernier, notre Fédération sera en mesure de procéder sur place à la validation immédiate des permis de chasser de ses adhérents en leur donnant aussi la possibilité de souscrire directement un contrat d'assurance responsabilité civile chasse.

Sur son stand, notre Fédération réunira plusieurs associations de chasse spécialisées : Actéon, Association des Chasseurs Sauvaginaires Île-de-France, Club des Jeunes Chasseurs d'Île-de-France, Association Nationale des Cors de Chasse à Tir, Club International des Chasseurs de Bécassines, Association Interdépartementale des Chasseurs de Grand Gibier de Paris-HSV, Association Nationale de la Chasse au Féminin, Fédération du Concours Saint-Hubert. (Hall 4, stand A26/B17).

Pour cette 19^{ème} édition, le Country Show reçoit 250 exposants et concentre ses activités sur le thème de la chasse et de l'art de vivre à la campagne. Site : www.countryshow.com

La fin des plombs dans l'eau

A compter du 1^{er} juin 2006, l'emploi des cartouches chargées de grenaille de plomb est interdit dans toutes les zones humides du territoire français : zone de chasse maritime ; marais non asséchés ; fleuves, rivières, canaux, réservoirs, lacs, étangs et plans d'eau (circulaire DNP du 4 avril 2006).

Cette mesure qui est déjà en vigueur dans une dizaine de pays européens a pour but d'éviter le saturnisme (intoxication par le plomb) qui peut affecter les oiseaux d'eau.

Cette interdiction concerne tous les chasseurs, sans exception.

Elle s'applique au tir de tous les petits gibiers (canards, faisans, grives, lapins, renards...) mais aussi au tir du chevreuil lorsque l'usage de la grenaille est admis dans le département.

Sur ces zones, les balles en plomb restent cependant autorisées pour le tir des grands gibiers et pour la destruction des nuisibles.

Parmi les munitions de substitution, les nouvelles cartouches chargées de billes d'acier standards ou ordinaires basse pression ne nécessiteraient pas l'usage d'un fusil spécial. Cependant, nous vous conseillons de consulter votre armurier qui saura répondre à toute question particulière sur ce sujet.

Les jeunes chasseurs deviendront grands

Créé en 2001 sous l'impulsion de Jean-Marc Dallemagne, vice-président de la FICEVY (Fédération Interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines), le Club des Jeunes Chasseurs d'Île-de-France (CJC-IdF) bénéficie depuis un an du soutien conjoint de la FICEVY et de la FIC Paris-HSV avec lesquelles il travaille en étroite collaboration.

L'objectif de ce Club des Jeunes Chasseurs d'Île-de-France qui compte déjà 80 membres, est de favoriser l'intégration des nouveaux chasseurs dans le monde de la chasse, de compléter leur formation sur le terrain et de leur faire découvrir la diversité des formes de chasse pratiquées.

Au cours des derniers mois, le Club a pu organiser de nombreuses activités en mettant l'accent sur la gestion des territoires et des gibiers ainsi que sur la sécurité.

Grâce à des partenaires accueillants et généreux, le Club a pu faire participer ses adhérents à un total de 133 journées de chasse sur des thèmes et des territoires très variés : approche estival du brocard, petit gibier devant soi, nuit à la hutte, battue de grand gibier, tir de sélection de cervidés, passée aux canards, accompagnement d'une chasse à courre...

Pour sa part, notre Fédération a offert deux journées de chasse organisées dans le Vexin et près de Rambouillet, pour une trentaine de jeunes chasseurs (voir « Chasseurs de Paris » n° 5).

Pour qu'ils deviennent grands, les jeunes chasseurs ont besoin du soutien de toutes les bonnes volontés. La compréhension et l'aide de leurs aînés seront toujours les bienvenues.

Pour toute information sur le CJC-IdF : mél : SimonRegin@aol.com

Nous étions 10 000...

A l'issue de la saison 2005-2006, la FIC Paris-HSV comptait 10 037 adhérents plein tarif (99 % possèdent un permis national et 86 % sont titulaires d'une cotisation nationale grand gibier).

Par rapport à l'année précédente, cet effectif enregistre une baisse due à la perte de 373 validations des permis de chasser d'une partie des gardes de l'ONCFS.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) a en effet décidé, à la demande de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), de faire dorénavant établir les permis de chasser de ses agents dans leur département d'affectation.

Depuis dix ans, les services départementaux de la garderie n'ayant plus de liens directs avec les fédérations départementales de chasseurs, l'ONCFS avait décidé de centraliser la validation des permis de chasser de tous ses agents (environ 1 350 permis) auprès de la FIC Paris-HSV, puisque son siège administratif est implanté dans la capitale.

Ce choix répondait à un souci de cohérence et de simplification administrative et notre Fédération s'est toujours acquittée de cette tâche avec une efficacité reconnue par l'Office.

Cette décision représentant une perte massive d'adhérents pour la FIC Paris-HSV avec des conséquences financières préjudiciables à l'équilibre de notre Fédération, l'ONCFS a accepté d'étaler sur trois ans ce transfert d'adhérents vers la province.

En se livrant à un rapide et simple calcul on notera que cette décision va faire bénéficier chaque fédération départementale de chasseurs d'un apport de 15 adhérents nouveaux (soit en moyenne une croissance d'effectif de 1 pour 1 000) alors qu'elle entraîne pour la FIC Paris-HSV une perte nette de près de 15 % de ses adhérents.

Les chasseurs parisiens apprécieront toute la valeur politique de cette mesure qui affaiblit notre Fédération sans rien apporter aux autres fédérations départementales de chasseurs

Nature et vénerie en fête à Fontainebleau

Les samedi 3 et dimanche 4 juin, Fontainebleau sera le cadre du plus grand rassemblement de vénerie jamais réalisé en Ile-de-France.

Au cœur de la forêt de Fontainebleau, sur le site prestigieux du Grand Parquet, « Nature et Vénerie en fête » va réunir tous les acteurs du monde cynégétique, équestre et agricole pour de nombreux spectacles et démonstrations autour du thème de la chasse à courre.

La variété des animations prévues permettra de toucher un très large public.

Pour leur part, les chasseurs s'attacheront à la présentation d'équipages de petite et de grande vénerie avec leurs meutes de chiens, leurs chevaux et leurs cavaliers en tenue. Les visiteurs pourront suivre le concours national de groupes de trompes et surtout assister au championnat de France du cheval de chasse avec les épreuves de cross, de maniabilité et d'endurance.

La manifestation est organisée par le Rallye Tempête, équipage de vénerie basé en Seine-et-Marne.

Renseignements : Comité du Tourisme de Seine-et-Marne – tél : 01 60 39 60 39.

Du beau travail pour le « guichet unique »

On sait le rôle pilote que la FIC Paris-HSV a tenu dans la création et la mise en place du « guichet unique » pour la validation des permis de chasser.

Depuis trois ans, la FICEVY et la FIC Paris-HSV conduisent des actions communes pour renforcer leur efficacité et améliorer la qualité des services apportés à leurs adhérents.

La validation des permis de chasser est un exemple de ce travail conjoint qui est couronné de succès.

La cellule du « guichet unique » mise en place par ces deux fédérations interdépartementales de chasseurs franciliens a ainsi validé près de 30 000 permis de chasser pour la saison 2005-2006.

16 300 permis de chasser ont été validés pour le compte de la FICEVY, 10 000 pour le compte de la FIC Paris-HSV et 3 200 pour le compte d'autres fédérations. (27 permis « parisiens » ont été validés dans d'autres départements).

Pour mieux connaître la chasse au gibier d'eau

L'Association des Chasseurs Sauvaginiens d'Île-de-France (ACSIF) propose aux chasseurs franciliens désireux de mieux connaître la chasse au gibier d'eau, de participer à un stage prévu les 2 et 3 juin. Cette formation comprend : une séance d'ornithologie, une séance d'initiation et une nuit à la hutte. (Pour toute information, tél. le soir : Alain Antenat : 01 43 74 60 00 ou Patrick Bibard : 01 30 99 78 45).

Il n'est jamais trop tard pour aller chasser

Si certains chasseurs procèdent à la validation de leur permis de chasser au mois de juin, donc dès la réception des documents nécessaires à cette formalité, d'autres attendent parfois la dernière minute pour se mettre en règle, souvent à la veille même d'une partie de chasse.

Notre Fédération connaît aussi de fortes pointes de demandes de validation en septembre.

L'année dernière, 9 500 chasseurs de Paris, soit plus de 90 % des adhérents de la FIC Paris-HSV, avaient validé leurs permis de chasser à la mi-octobre.

A Noël, ce chiffre dépassait les 10 000 et on retiendra que l'ultime validation d'un permis de chasser pour la saison 2005-2006 a été enregistrée le 2 février 2006, à quelques jours de la fermeture !

A quel prix le permis ?

Le formulaire de demande de validation du permis de chasser, joint à ce courrier, indique les différents tarifs pour la campagne 2006-2007.

Pour les adhérents de la FIC Paris-HSV qui, à une très forte majorité, possèdent un permis de chasser national avec une cotisation nationale grand gibier, on rappellera les différents postes qui composent le prix total à payer :

- la cotisation fédérale (65 euros). Elle sert au fonctionnement de notre Fédération ; une partie est reversée à la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) pour couvrir son fonctionnement et participer au fonds de péréquation des Fédérations Départementales de Chasseurs,

- la redevance cynégétique nationale (194 euros). Elle alimente le budget de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS),

- la redevance Etat (9 euros). Elle est reversée au bénéfice de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et des « guichets uniques » des Fédérations Départementales de Chasseurs,

- la cotisation nationale grand gibier (45 euros). Elle participe au financement du service « dégâts » de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC). NB : cette cotisation nationale donne le droit de chasser le grand gibier dans n'importe quel département français,

Par ailleurs, pour apporter un service complémentaire à ses adhérents, la FIC Paris-HSV propose un contrat d'assurance responsabilité civile chasse (18 euros).

Renseignement : tél : 01 55 60 17 79 - mél : guichetunique.iledefrance@chasseurdefrance.com

A noter encore une fois pour ne pas l'oublier : la nouvelle adresse de la FIC Paris-HSV

Depuis un an déjà, la nouvelle adresse de notre Fédération est : FIC Paris-HSV

58 avenue du Général Leclerc

92514 Boulogne Billancourt Cedex

tél. : 01 55 60 18 70 - fax : 01 55 60 07 15 - mél : fdc75@chasseurdefrance.com

Accès : station de métro « Billancourt » sur la ligne 9 (Mairie de Montreuil – Pont de Sèvres).

Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris – Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne.

58 avenue du Général Leclerc – 92514 Boulogne Billancourt Cedex

tél. : 01 55 60 18 70 - fax : 01 55 60 07 15 - mél. : fdc75@chasseurdefrance.com

Internet : www.chasseursdeparis.com

« Chasseurs de Paris » - Rédaction : Jacques Reder, Georges Dutruc-Rosset, Didier Gavens.

ISSN 1775-8416